

Chères Étudiantes, Chers Étudiants,

L'objet de ce message est de compléter les informations sur les modalités d'examen de l'enseignement Grands repères 2.

Caractère obligatoire - Cet enseignement est obligatoire en L1. Ne pas composer se soldera par une **défaillance, et la nécessité de composer en session 2.**

Date – L'examen a lieu le **10 mai 2022.**

Examens à distance - A la différence des autres enseignements, Grands repères 2 est évalué **à distance.**

Charte des examens - La modalité d'examen à distance repose sur un principe de confiance. Vous devez bien évidemment respecter la [charte des examens de l'université Paris Nanterre](#) : tout recours extérieur, travail collectif, aide informatique, etc. sont rigoureusement **prohibés et passibles de poursuites disciplinaires.**

Plateforme « Examens » de chaque UFR - Attention, cet examen ne se déroulera pas sur le site « Cours en ligne », **mais via les plates-formes « Examens » de vos UFR respectives** : par exemple, si vous êtes étudiant en droit, vous devrez vous connecter via la page dédiée de l'UFR DSP.

Durée de chaque examen – L'examen doit être effectué **en un temps limité d'une heure.**

Au-delà de ce temps, votre accès à la plate-forme d'examen sera coupé. Pour les étudiants bénéficiant d'un aménagement horaire (tiers temps par exemple), cette caractéristique sera intégrée automatiquement dans la plate-forme et le temps de connexion augmenté autant que nécessaire.

Plage horaire - Afin d'éviter une saturation des plates-formes, **vous bénéficierez d'une plage horaire plus large pour composer**, pour que tout le monde ne travaille pas en même temps.

Ainsi, la plate-forme sera accessible pour composer de 14h à 17h.

A vous de choisir le moment auquel vous souhaitez débiter votre examen d'une heure. Notez bien que, si vous débutez après 16h, vous ne bénéficierez pas du temps nécessaire à la réalisation de l'examen.

Lieux et outils pour passer ces examens - Ces examens se déroulant à distance, vous pourrez composer depuis votre domicile ou depuis tout autre endroit de votre choix bénéficiant d'une connexion stable.

La composition peut se faire sur **ordinateur, tablette ou smartphone**. Il est évident que cette dernière solution est moins ergonomique et qu'il est conseillé de ne pas la privilégier.

Pour ceux d'entre vous qui seraient équipés d'appareils portables (ordinateurs, tablettes, smartphones), nous rappelons qu'il **est possible de vous connecter sur le campus au wi-fi de l'université de manière gratuite, grâce à vos identifiants @parisnanterre. Vous trouverez [ici](#) le tutoriel de connexion à Eduroam.**

Enfin, pour les étudiants qui rencontreraient de très importantes difficultés de connexion et ne pourraient anticiper de solution extérieure viable d'ici au 10 mai prochain, l'université met à disposition une salles informatique avec surveillance des postes informatiques, **sur réservation uniquement**. Le cas échéant, vous pouvez vous inscrire **en utilisant le lien suivant : <https://epreuves-ectd.parisnanterre.fr/>, d'ici au lundi 2 mai, 23h.**

Aucune modification ne pourra intervenir.

Nous vous souhaitons bon courage pour vos révisions et plein succès à tous vos examens.

Avec nos salutations distinguées,